Fiabiliser vos pratiques en gestion du personnel

Actualités sociales droit du travail et paie

Parcours concourant au développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

OBJECTIF PROFESSIONNEL VISÉ :

À l'issue de la formation, vous serez capable de sécuriser et de fiabiliser vos pratiques de la gestion du personnel (actualités sociales, droit du travail et paie) en intégrant les dernières évolutions réglementaires pour des mises en conformité nécessaires dans votre quotidien RH

ACTION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL ET EN INTER-ENTREPRISES :

Date : 11 mars 2027
Durée : 1 jour - 7 heures
Lieu : Vénétis Vannes

PUBLIC VISÉ :

Fonction RH et dirigeant.es au sein de TPME.

PRÉ REQUIS :

- Avoir une pratique régulière de la gestion du personnel

MODALITE D'INSCRIPTION :

Les inscriptions sont à faire auprès du service formation :



Isabelle BOZEC
i.bozec@venetis.fr
06 70 10 44 74

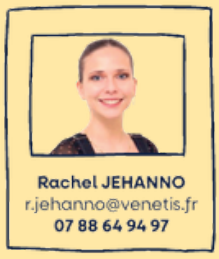

Rachel JEHANNO
r.jehanno@venetis.fr
07 88 64 94 97

OBJECTIFS OPERATIONNELS VISÉS :

- Réaliser un tour d'horizon des nouvelles dispositions du droit social en 2027
- Intégrer efficacement les actualités sociales dans vos pratiques
- Identifier et utiliser des sources fiables pour suivre les évolutions
- Mutualiser les expériences et les bonnes pratiques en gestion du personnel dans un plan de sécurisation durable

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS :

La formation s'appuie sur :

- Un support des ressources actualisées remis en fin de formation
- Des études de cas
- Une approche opérationnelle de sécurisation des pratiques

BONUS DE LA FORMATION



Chez Vénétis, vous bénéficiez sur demande **d'un accompagnement de nos formatrices jusqu'à 3 mois** après votre formation pour ancrer durablement vos acquis et passer rapidement à l'action.

PROGRAMME :

Réaliser un tour d'horizon des nouvelles dispositions du droit social en 2027

- Recenser les actualités récentes qui ont marqué les pratiques en gestion du personnel
- Analyser les nouvelles mesures sociales et leurs conséquences concrètes pour les entreprises
- *Étudier des cas concrets et partager des retours d'expériences pour mesurer les conséquences des nouvelles dispositions sociales sur les pratiques RH et paie.*

Intégrer efficacement les actualités sociales dans vos pratiques

- Appliquer des procédures fiables pour intégrer les actualités sociales dans la gestion quotidienne
- Identifier les points de vigilance et les risques liés à une mauvaise interprétation ou application des nouvelles dispositions
- *Partager des expériences professionnelles, réaliser des mises en situation pour s'entraîner à répondre aux questions des salariés et des managers sur les nouvelles dispositions sociales.*

Identifier et utiliser des sources fiables pour suivre les évolutions

- Identifier les outils et les sources de veille en droit social
- Analyser les derniers arrêts jurisprudentiels ayant un impact sur les pratiques professionnelles
- *Partager les bonnes pratiques de veille et identifier les sources fiables et actualisées.*

Mutualiser les expériences et les bonnes pratiques en gestion du personnel dans un plan de sécurisation durable

- Partager les expériences et les bonnes pratiques en gestion RH et paie
- Définir des solutions opérationnelles et pérennes pour sécuriser vos processus RH et paie
- *Elaborer un plan de sécurisation individuel des pratiques en droit du travail et paie pour 2027, intégrant la veille sociale et la posture de conseil adaptée.*

FORMATRICES :

Un binôme de formatrices, spécialistes des pratiques RH et de la paie au sein du cabinet Gescial depuis plus de 10 ans , elles favorisent un apprentissage ancré dans les réalités du terrain et adapté aux besoins des TPME. Elles offrent des moments d'échanges dynamiques pour une montée en compétences efficace.

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION :

15 jours minimum à date de retour de la convention signée.

LE SUIVI PEDEGOGIQUE ET LA COORDINATION

Le suivi pédagogique et la coordination de la formation sont sous la responsabilité de Isabelle BOZEC responsable pédagogique, qui veille à la qualité et à la conformité des contenus dispensés. Coordonnées : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

Le taux de satisfaction concernant les formations réalisées chez VENETIS Formation au premier semestre en 2026 est de 93%. Le taux de recommandation est de 100% sur le premier semestre 2026.

SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Chaque participant réalise un test de positionnement en amont de la formation. Une grille d'autoévaluation des acquis est complétée en début et fin de formation et enfin une évaluation à l'issue de la formation (à chaud) est également proposée pour mesurer la satisfaction et les acquis en fin de session.

SANCTION DE LA FORMATION :

Un certificat de réalisation est remis individuellement à chaque stagiaire et à son employeur.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP :

Notre organisme de formation peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Ainsi, si vous rencontrez une quelconque difficulté nous vous remercions de contacter directement, Isabelle BOZEC : 06.70.10.44.74 / i.bozec@venetis.fr

DOCUMENTS CONTRACTUELS FOURNIS :

Toutes les actions de formation dispensées par VENETIS font l'objet d'une convention de formation signée des deux parties.
Tout document contractuel est accompagné du parcours de l'action de formation, de la convention détaillée et du règlement intérieur de la formation.

ENGAGEMENT QUALITÉ :

VENETIS satisfait aux exigences du Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle et le certificat QUALIOPI.
Vous trouverez sur notre site les pièces téléchargeables, le règlement intérieur et certificat QUALIOPI.

DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Différents dispositifs de financement sont accessibles en fonction de votre financeur public. L'équipe Vénétis Formation est à votre disposition pour vous accompagner dans le choix de vos formations et la gestion de vos démarches administratives.

Contactez-nous :
Isabelle BOZEC : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74
Rachel JEHANNO: r.jehanno@venetis.fr -07 88 64 94 97

Identifiez votre OPCO en visitant le site France compétences : " Quel est mon-opco ? "

POUR ALLER PLUS LOIN : NOS FORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Approfondir vos pratiques de la paie

Dénouez les complexités du bulletin de paie et sécurisez vos pratiques.

Doper sa créativité et sa productivité avec l'IA (Niveau 1)

Faites de l'IA votre meilleure alliée

et bien d'autres encore....

Des formations dans un cadre propice au partage, aux échanges et à l'expérimentation




